

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

Procès-verbal des délibérations du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

Séance extraordinaire du 26 septembre 2011

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester, tenue le 26 septembre 2011 à 17 h 30, en la salle ordinaire des sessions.

Conformément aux dispositions du Code municipal du Québec à laquelle sont présents, messieurs Pierre Goulet et Yvan Riopel et mesdames Ginette Lambert et Sonia Rondeau, tous conseillers et conseillères sous la présidence de monsieur Lionel Fréchette, maire.

Est également présente madame Lucie LeBrun secrétaire-trésorière et directrice générale adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE ET MOT DU MAIRE

Le quorum étant atteint, le maire, monsieur Lionel Fréchette, déclare la séance ouverte à 17 h 40. Il donne les consignes d'usages.

11-09-197 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par madame Sonia Rondeau
Appuyée par monsieur Yvan Riopel

Et unanimement résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté :

1. Ouverture de la session
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Soumissions pour abrasifs saison 2011-2012
4. Vacance au siège numéro 3
5. Budget pour l'élection partielle
6. Levée de l'assemblée

ADOPTÉE

11-09-198 SOUMISSIONS POUR ABRASIFS SAISON 2011 - 2012

ATTENDU QU'il y a eu appel d'offres sur invitation pour des abrasifs pour la saison 2011- 2012 aux entreprises suivantes : Les carrières de St-Ferdinand inc., Calclo inc.,

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

Procès-verbal des délibérations du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

Excavation G. Garneau; Excavation C. Lafrance et fils inc., La sablière de Warwick Ltée, Sel Frigon et Transport Lac William;

ATTENDU QUE les soumissions suivantes ont été reçues;

Entreprises	2 120 tonnes de sable, sel incluant transport et mise en réserve	2 000 tonnes de Sable transport et mise en réserve	120 tonnes de sel incluant le transport	Autre combinaison ou autre produit	Coût total Avant taxes (1 ^{re} colonne)
Les carrières de St-Ferdinand Inc.	17.80 \$ / T	12.90 \$ / T			37 736 \$
Excavation C. Lafrance & Fils inc	18.25 \$ / T	12.955 \$ / T	106.50 \$ / T		38 690 \$
La sablière de Warwick Ltée	23.00 \$ / T				48 760 \$
Sel Frigon			99.50 \$ / T		
Calclo inc			101.50 \$ / T	6.636 \$ / T	

ATTENDU QUE toutes les soumissions reçues sont conformes;

ATTENDU QUE la livraison des abrasifs devra se faire d'ici les prochaines semaines et que par conséquent nous disposons de peu de temps pour évaluer un nouveau produit;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Ginette Lambert, appuyée par monsieur Pierre Goulet et unanimement résolu de retenir l'offre 2 120 tonnes de sable et sel, incluant le transport et la mise en réserve, présentée par de l'entreprise *Les carrières de Saint-Ferdinand Inc.* au coût de 17.80 \$ / T, qu'il soit demandé que la livraison s'effectue d'ici le 15 octobre 2011 et que les prix pour le sel soient conservés pour nos autres besoins.

ADOPTÉE

VACANCE AU SIÈGE NUMÉRO 3

Madame Lucie LeBrun, directrice générale et secrétaire-trésorière adjointe ayant reçu la lettre de démission de monsieur Rémy Gagnon, datée du 31 août 2011 mais effective le 6 septembre 2011 à minuit, constate la vacance du siège numéro 3 en date du 26 septembre 2011.

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. D'ARTHABASKA**

Procès-verbal des délibérations du conseil de la municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester

11-09-199 BUDGET POUR L'ÉLECTION PARTIELLE

Proposé par monsieur Pierre Goulet
Appuyée par monsieur Yvan Riopel

Et unanimement résolu d'adopter la grille tarifaire du DGE et d'autoriser un budget de 5 000 \$ pour la tenue de l'élection partielle du 20 novembre 2011 et que le montant requis sera pris, selon les disponibilités du poste budgétaire *Rémunération des élus* et pour la balance dans le poste budgétaire *Éolien*.

ADOPTÉE

11-09-200 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé à 17 h 50, par madame Ginette Lambert, appuyée par madame Sonia Rondeau, que la séance soit levée.

ADOPTÉE

SIGNÉ
Lionel Fréchette, maire

SIGNÉ
Lucie LeBrun, secrétaire trésorière adjointe

Le maire, monsieur Lionel Fréchette, a pris connaissance de toutes les résolutions et décide de ne pas exercer son droit de veto.

Signé à Sainte-Hélène-de-Chester le 3 octobre 2011